Pinch'actuel

Journal de l'AIP **No 42**
Association des intérêts de Pinchat **Juin 2011**

Ont collaboré à ce numéro: Gilbert Poujoulat, Catherine et Thierry Schaffhauser, Virginie Benoist, Marielena Gautrot, Marc Imhof et Christopher Larraz
Rédacteur en chef: Stefano Moioli

Le billet du Président

Union et solidarité !

C'est vrai que ce 1er semestre 2011 a fait l'objet de nombreux rapprochements avec notre association voisine et amie qu'est l'AIV, Association des Intérêts de Vessy.

Cela a commencé avec notre désormais traditionnel tout ménage « *Spécial Elections* » afin de soutenir les candidats des deux plateaux de Pinchat et Vessy aux élections municipales de mars 2011. Avec 13 élus domiciliés sur Pinchat et Vessy sur 25 représentants au Conseil municipal pour la nouvelle législature, le moins que l'on puisse dire est que nos deux plateaux seront majoritairement représentés là où les décisions se prennent quant à l'avenir de notre région.

Dans le cadre des *Grands Esserts,* qui prévoit un déclassement important de terrains agricoles pour une densification qui porte sur plus de 1'200 logements, nous nous sommes également rencontrés à de nombreuses reprises, notamment avec nos Autorités, pour les soutenir dans leur position face à ce méga projet.

1'200 logements représentent pas loin de 3'000 habitants supplémentaires d'un coup pour une commune en comptant déjà 10'000, avec tout ce que cela représente d'investissement et de charges supplémentaires pour la commune de Veyrier alors que la réalisation du projet « Grand Salève » démarre à fond avec un budget de l'ordre de fr. 85 mios. Ce sujet d'actualité est d'ailleurs abordé dans nos colonnes

Au niveau convivialité, c'est avec une participation active et nombreuse que nous avons participé à la sympathique *Fête du Printemps* organisée par nos amis de l'AIV.

De notre côté, nous nous réjouissons de nous rencontrer tous, avec vos amis et famille, pour notre traditionnelle *GRILLADE,* fixée le vendredi 24 juin dès 19h00.

Bacchus et Eole seront parmi nous pour du soleil dans nos verres et sur nos têtes !

En 2012, notre grillade se transformera en une grande fête, toujours à l'école de Pinchat, à l'occasion de notre 100ème anniversaire puisque l'AIP fut fondée en 1912. Une commission a été créée pour préparer dignement cet événement et fait l'objet d'une 1ère présentation dans ce numéro.

Pour que ce jubilé soit couronné de succès, nous comptons sur vous tous pour nous adresser suggestions, archives ou documents par courriel a.i.p@bluewin.ch ou par contacts personnels avec l'un ou l'autre des membres du comité que vous trouverez sur notre site.

Notre Conseil d'Etat délire ?

Notre Pinch'actuel fait un large écho, dans nos colonnes, du projet d'urbanisation des Grands Esserts et de ses retombées catastrophiques pour Veyrier dans ses dimension et densification actuelles.

Parallèlement, nous apprenons que d'ici 2016, le merveilleux site de la jonction sera libéré des entrepôts TPG, qui prendront leurs quartiers à Meyrin.

Pourquoi "merveilleux " ? Parce que la situation de la jonction est idéale pour la construction d'immeubles d'habitation avec les rives du Rhône et de l'Arve comme environnement immédiat et la colline du Bois de la Bâtie au sud et les magnifiques berges du Rhône à l'ouest comme poumon de verdure pour des habitants potentiels.

Le tout est situé au centre d'un dispositif de transports publiques dense et opérationnel aux portes de la ville.

Pourquoi « délire » ? Parce que le Conseil d'Etat et son Président Mark MULLER, accessoirement chef du Département des Constructions et Technologies de l'Information (DCTI), veut sacrifier cette zone privilégiée d'habitations au profit d'un pôle « scientifique et artistique » (TdG du 20 mai 2011).

On croit rêver lorsque l'on connaît la situation hypertendue du marché du logement à Genève avec comme but de nos élus politiques de construire 2'500 appartements par année !

Cela fait plus de 20 ans que l'Etat de Genève cherche à valoriser cet espace privilégié entre Arve et Rhône et voilà que son Président nous propose un projet « Blue Brain », développé à l'EPFL et inspiré d'une « modélisation informatique du cerveau » choisie par l'Union européenne !

On peut légitimement se demander si les cerveaux de nos décisionnaires sont en phase avec la réalité du logement à Genève. Il serait temps que nos sept sages fassent un « brainstorming » quand à nos besoins en habitats sociaux et libres, proches de nos lieux de travail et d'activité.

Encore un détail, rappelons que les Grands Esserts sont proches de l'institut Batelle et de ses nombreux bâtiments universitaires, d'où une certaine, voire évidente synergie.

Conclusion

Avec notre grillade du vendredi 24 juin, l'été est là et c'est l'occasion de vous souhaiter, à toutes et à tous, de belles vacances, pleines de bonheur, de santé et de soleil.

Gilbert Poujoulat

VOUS AVEZ DIT 100 ?

Eh oui ! En juin 2012, l'AIP fêtera son centenaire à l'école de Pinchat. Pour cette occasion, la grillade traditionnelle aura évidemment lieu, mais sera précédée d'un après-midi festif où parents, enfants et aînés pourront participer à diverses activités.

L'élaboration du programme est en cours mais nous pouvons, d'ores et déjà, vous annoncer que les réjouissances débuteront l'après-midi par un café-dessert pour tous les habitants du plateau et des environs.

Ensuite, chaque heure sera ponctuée par une manifestation différente, ce qui devrait satisfaire les plus exigeants. C'est à 19h00 que débutera la partie officielle, avec les allocutions des autorités de Veyrier et de Carouge. Fidèles à leurs postes, les membres du comité de l'AIP assureront le bon fonctionnement de cette commémoration.

Chacun étant concerné, l'AIP compte sur les habitants de la région pour participer à l'élaboration d'une rétrospective de Pinchat, en fournissant documents écrits, photos ou souvenirs. Ceux-ci seront traités avec le plus grand soin et restitués à leurs propriétaires sitôt analysés et reproduits.

Un grand merci d'avance de répondre à notre appel en contactant l'un de ces 3 membres :

Gilbert POUJOULAT, 022/343.53.77, 079/626.92.77, gilbert.poujoulat@bluewin.ch;

Catherine SCHAFFHAUSER, 022/342.34.45, 079/204.54.18, cschaffhauser@bluewin.ch;

Marc IMHOF, 022/343.03.21, marc.imhof@mermod.com

En attendant le 100ème, vive le 99ème qui nous réunira le vendredi 24 juin 2010 dès 19h00 à l'école de Pinchat.

Marc Imhof

PINCH'ANNONCES . . .

- Ceci est un rappel de l'appel lancé dans l'article consacré au 100ème anniversaire de l'AIP, pour obtenir des **PHOTOS, DOCUMENTS et TEMOIGNAGES .** N'hésitez pas à nous contacter !
- Pour septembre, l'AIP aurait besoin des talents d'un ou d'une **SECRETAIRE**, qui donnerait un peu de son temps pour épauler les autres membres du comité. Vous êtes dynamique et motivé(e) ? Voulez-vous rejoindre une equipe sympathique ? Contactez sans plus tarder Catherine Schaffhauser au 022/342.34.45 ou au 079/204.54.18.
- Dessinateurs, peintres, artistes, nous organisons un **CONCOURS** afin de trouver de belles armoiries (ou logo) à PINCHAT. Sous forme d'écusson, faites-nous une proposition pour illustrer notre beau plateau et envoyez-la au Président.

Aménagements des routes de Drize et de Troinex

Le service des routes du DCTI et les Autorités de la commune de Carouge ont organisé une séance d'information publique le 13 janvier 2011 à la salle du Rondeau.

L'exposé concernait l'aménagement des tronçons de la route de Drize du Rondeau jusqu'au giratoire de la Tambourine, et de la route de Troinex jusqu'au chemin Vert, soit une portion totale de chaussée de l'ordre de 720m. Ces importants travaux consistent principalement en la création d'une piste cyclable mixte, d'une voie de bus, de l'agrandissement du giratoire et du reboisement après travaux.

Circulation

Les deux voies de circulation montantes et descendantes restent inchangées. Une voie mixte piétons-vélos sera créée en site propre entre le Rondeau et le cycle de Drize. Cette voie sera aménagée côté Jura et séparée de la circulation par le mur existant. Côté Batelle sera dessinée une voie descendante réservée aux transports publics et aux cycles.

Deux arrêts de bus, l'un en face de l'autre, sont prévus juste avant le giratoire, en face du cycle, et une passerelle piétons et vélos, au dessus de la route de Drize, sera construite à cette hauteur. L'accès se fera par des rampes sans escalier ni ascenseur.

La sortie du quartier de la Tambourine se fera à mi-hauteur de la route de Troinex. Toute la circulation sortante (y-compris les 2 roues) aura l'obligation de tourner à droite, vers le giratoire, avant éventuellement de remonter en direction de Troinex. La chaussée sera élargie, côté Tambourine, pour permettre sur sa moitié inférieure l'aménagement d'une voie mixte descendante bus et cycles, ainsi que du côté montant, un trottoir mixte piétons-cycles.

Un arrêt de bus agrandi et sécurisé sera aménagé à l'angle chemin Vert et route de Troinex. Les villas sises côté sud de la route de Troinex ne sont pas touchées par ces aménagements. Les deux axes de circulation concernés bénéficieront d'un revêtement anti-bruit à même de diminuer de 9 à 15 décibels les nuisances sonores de ces tronçons.

Reboisement

Non seulement les arbres abattus seront remplacés par des essences indigènes, mais des arbres de stature seront replantés des deux côtés de la route de Drize et un aménagement arboré en haies sera recréé le long du cheminement mixte entre le cycle et le Rondeau. De même, une haie vive est prévue du côté Batelle de la route de Troinex, pour autant qu'un accord soit trouvé avec les propriétaires.

Timing

La dépose des autorisations est prévue en mars 2011 avec un début des travaux envisagé fin 2011 ; cela dépend bien sûr des oppositions, lesquelles semblent toutefois peu probables au vu de la qualité du dossier présenté aux participants et des réponses fournies. La durée des travaux est prévue sur 18 mois. Le maître de l'ouvrage s'efforcera de limiter l'impact sur la fluidité de la circulation automobile. Il faut cependant être conscient que, si les travaux du CEVA démarraient entre-temps, l'accès du Plateau de Pinchat en direction du Rondeau pourrait être plus difficile.

A l'heure actuelle, aucun aménagement du Rondeau de Carouge n'est envisagé pour cause de CEVA. En effet, le terrain de réserve des TPG sera utilisé comme boucle de rebroussement pour les trams et comme parc de stationnement pendant les travaux de construction de la nouvelle gare CFF au Bachet de Pesey.

Les plans, présentés à notre dernière Assemblée générale, sont plus parlants et explicites que toutes les explications et descriptifs des travaux. Ils peuvent être consultés au service de l'urbanisme de la ville de Carouge, 2ème étage de l'immeuble de la voirie, route du Val d'Arve 92. Nous aurions voulu les présenter dans ce numéro mais la Direction des ponts et chaussées ne nous en a pas donné l'autorisation avant le dépôt de la requête en autorisation de construire, qui devrait se faire prochainement.

Gilbert Poujoulat

LE BARBIER
Coiffeur pour homme
Centre Commercial La Praille
Rez de chaussée
10 rte des Jeunes / Carouge
tél 022 301 75 35 / 36

LES GRAND-ESSERTS

Le 11 mai dernier, l'Etat de Genève organisait à la salle communale de Veyrier, archibondée, une séance d'information publique concluant le 1er tour du Mandat d'Etudes Parallèles (MEP) des Grands-Esserts, en présence de Mark Muller, Président du Conseil d'Etat, en charge du DCTI.

Rappelons tout d'abord en quoi consiste la vision de l'Etat concernant les Grands-Esserts. Il s'agit de construire 1'200 logements sur 11,5 hectares de terrains agricoles, propriété du canton, dans le périmètre délimité par la route de Veyrier au sud et l'EMS de la Maison de Vessy à l'ouest, en direction de l'Arve et du Hameau de Vessy. Ce nouveau quartier d'environ 3'000 habitants devrait être doté d'équipements, tels une nouvelle école, des commerces de proximité, ainsi que des locaux pour sa vie sociale et communautaire.

Qu'est ce qu'un MEP ? Il s'agit d'études effectuées en 3 tours successifs par plusieurs bureaux d'urbanisme indépendants, afin de fournir des images directrices alternatives du nouveau quartier, ponctuées par des tables rondes et des présentations publiques, dont celle du 11 mai. Le jury de ce MEP est constitué d'un collège d'experts de l'Etat, de professionnels de la construction, de l'environnement et de la mobilité. Le Conseil administratif de la commune en fait également partie.

En introduction de la soirée, le Maire de Veyrier, Thomas Barth, a exprimé la position du Conseil administratif et de la majorité du Conseil municipal sur ce dossier : oui à un projet de qualité en adéquation avec la taille de la commune et développé à l'horizon 2020, non à une cité-dortoir surdimensionnée. Notre maire a rappelé que Veyrier est parfaitement consciente de la nécessité de construire sur le canton, raison pour laquelle la commune a initié de son propre chef des études pour densifier la couronne du village, qui pourrait accueillir à terme environ 875 logements ; sur ce dossier, il a déploré le manque total d'aide de l'Etat. La densification près du village fait sens, dans la mesure où c'est là que se trouvent les équipements publics, existants et en cours de réalisation. Il ne faut pas non plus oublier l'impact financier qu'un projet tel que celui des Grands-Esserts peut avoir sur les finances d'une commune, estimé à plus de 100 millions de francs d'investissements; tout en sachant qu'actuellement des équipements pour 80 millions sont en cours de réalisation au village de Veyrier. Il a également rappelé que les voies de communications du secteur sont, aujourd'hui déjà, saturées et que les transports publics sont inadaptés. Il conclut en souhaitant une démocratie participative et un dialogue constructif avec l'Etat.

Puis ce fut au tour du Président du Conseil d'Etat de s'exprimer. Il rappela les projections d'une croissance de 200'000 nouveaux habitants dans l'espace franco-valdo-genevois sur les 20 prochaines années, impliquant la construction dans le canton de Genève d'au moins 2'500 logements par an. L'Etat souhaite concentrer un habitat dense, proche du centre-ville, afin de préserver le territoire. Il insista aussi sur la perte de recettes fiscales, totale s'agissant des pendulaires vaudois et partielle en ce qui concerne les frontaliers, en fonction des accords de rétrocession avec les communes françaises.

Monsieur Richard Quincerot, urbaniste mandaté par le DCTI pour présenter les Grands-Esserts et effectuer les rapports des ateliers du MEP, exposa ensuite le dossier. Il défendit le principe d'une densité de construction à 1,2 pour économiser le terrain, indiquant que de 3 à 10'000 m2 de plancher devraient être consacrés à des activités économiques. Il présenta ensuite un modèle économétrique, préalable et provisoire certes, qui tendrait à démontrer que le projet pourrait être équilibré financièrement pour la commune sur une période de 50 ans.

Au niveau de la mobilité, il mit l'accent sur le fait que deux lignes de bus « structurantes », avec une fréquence de 10 minutes et en site propre, desserviraient le quartier : la première irait du village de Veyrier au rondeau de Carouge, donc en traversant Pinchat, et la seconde partirait du plateau de Vessy pour se rendre à Champel via le Bout-du-Monde et Carouge. Il faut mentionner ici que tous les intervenants, officiels ou parmi le public, se sont inquiétés, voir focalisés, sur la problématique de circulation, déjà difficile aujourd'hui, qui sera encore péjorée par l'arrivée de 3'000 nouveaux habitants.

Selon Richard Quincerot, les études de mobilité, en transport privé, en transport public et de mobilité douce, sont maintenant en cours, donnant un peu l'impression que, dans ce projet, on a mis la charrue avant les bœufs.

Vint alors la présentation des projets des quatre bureaux d'urbanisme participant au MEP *(le détail des dossiers est accessible par internet : www.ge.ch/ urbanisme, rubrique « Projets prioritaires »*).

Le bureau ASS, de Genève, propose de supprimer la route de Vessy et de faire transiter le trafic par le chemin des Beaux-Champs, élargi évidemment. La route de Veyrier serait elle aussi agrandie, du moins le long des Grands-Esserts, avec une voie de bus et une piste cyclable, et bordée par des commerces. Sur la parcelle, devenue d'un seul tenant, seraient érigées une vingtaine de tours de 8 à 12 étages.

Les architectes de KCAP (Zürich et Rotterdam) visualisent soit des immeubles de R+4 sous forme de « boucles » assez serrées, soit des « boucles » plus espacées mais plus hautes, de R+7.

Le bureau Urbaplan de Genève envisage des îlots très larges d'immeubles, afin de préserver les vues. Les véhicules seraient parqués en sous-sol et dans des silos à voitures construits le long de la route de Veyrier.

Quant au projet du bureau Ferra & Fazan, de Lausanne, il propose de construire non plus sur le plateau, mais carrément en dessous du hameau de Vessy, vers l'Arve. Le projet imagine de désenclaver le quartier en construisant deux nouveaux ponts sur la

rivière, pour rejoindre la route de Florissant et l'avenue Louis-Aubert.

On se demande comment ces urbanistes proposent de gérer la déclivité des falaises de l'Arve ; mais on sait que les lausannois sont habitués aux rues pentues… Il n'empêche que ce projet a l'avantage de mettre le doigt sur l'un des grands problèmes des Grand-Esserts : son enclavement dans une boucle de l'Arve, ce qui complique singulièrement son accessibilité.

La dernière partie de la soirée fut consacrée aux interventions du public. Celles-ci furent nombreuses. Les présidents des associations de quartiers purent chacun apporter leurs points de vue. Tous se déclarèrent opposés à un mégaprojet de nature à modifier radicalement la nature de la commune et regrettèrent que l'Etat ne leur ait pas accordé le droit de participer au jury du MEP, malgré leurs demandes pressantes.

Notre président, Gilbert Poujoulat, exprima ses craintes de voir ce projet déraper comme celui de La Tambourine, avec tous les problèmes de sur-densification que l'on peut y rencontrer aujourd'hui, quand bien même ce quartier n'est toujours pas finalisé. A cela, Mark Muller rétorqua qu'il existe des développements réussis, tels La Gradelle ou le quartier des Aviateurs à Plan-les-Ouates.

Les présidents de notre association sœur l'AIV, Alexandre Floru, de l'association des Deux-chemins (d'Orjobet et des Halliers), Nicholas Büchel, ainsi que de l'association Marais-les Rasses, Peter Blanchard, exprimèrent également leurs réticences face au projet.

Autre intervention remarquée, celle de Michel Deferne, qui s'étonnait que les mesures de pollution de l'air, effectuées par une camionnette sur la route de Veyrier à la hauteur des Grands-Esserts, aient été réalisées juste pendant la semaine des vacances de Pâques. Remarque éclairée, prouvant qu'il ne faut pas prendre les habitants de Vessy pour des lanternes !

Il faut souligner l'intervention du vice-président de l'AIV, Jean-Jacques Crettaz, qui se dit prêt à accepter la construction immédiate d'un projet limité à 600 logements. Mais la réponse de Mark Muller fut symptomatique : ce n'est pas parce que les associations de quartier et les riverains s'abstiendraient de faire recours, qu'il n'y aurait pas d'autres oppositions.

L'Etat s'attend de toute façon à des blocages et préfère donc imposer son projet maximaliste. Ce qui laisse mal présager de toute possibilité, si ce n'est de dialogue, du moins de négociation. En conclusion, il est fort probable que les Grands-Esserts suivent une logique d'affrontement, telle que celle rencontrée aux Communaux d'Ambilly.

La suite est d'ores et déjà agendée à octobre de cette année, pour la présentation publique du 2e degré du MEP.

Thierry Schaffhauser

Grillade A1P !!!!!!!!!

Venez nombreux à notre traditionnelle grillade le vendredi 24 juin 2011 à l'école de Pinchat.

La grillade est ouverte à tout le monde

MERCI !

Merci à nos cotisants réguliers. Année après année, vous êtes près de 175 a vous acquitter rapidement des cotisations.

Ces cotisations représentent notre principale source de recettes et nous permettent des actions à moyen terme. Bien que le travail des membres du comité soit bénévole, il y a constamment des frais dont on doit s'acquitter, notamment les frais d'impression de notre journal, le Pinch'actuel.

Au travers de ces cotisations annuelles, les membres montrent en quelque sorte qu'ils sont présents au sein de l'association; c'est une manière de dire, "continuez, vous faites du bon travail".

MERCI de continuer à nous soutenir, à vous soutenir.

Christopher Larraz

Café de la Réunion

Caroline & Patrick
Laporte – Alderson
2, chemin Sous-Balme - 1255 Veyrier

tél. 022 784 07 98
www.restaurant-reunion.ch
info@restaurant-reunion.ch

La 99ème assemblée générale de l'AIP du 30 mars 2011

Notre Président, Gilbert Poujoulat, ouvre cette séance en souhaitant la bienvenue aux nombreuses personnes présentes ainsi qu'aux représentants des communes de Carouge et Veyrier et aux Présidents ou représentants d'Associations proches. Après la partie statutaire de rigueur, notre président donne le feux vert aux représentants de Veyrier et Carouge, qui s'expriment à propos des dossiers concernant notre région.

Monsieur **Thomas Barth**, Maire de Veyrier, evoque les trois points suivants :

Grand Salève : L'autorisation de construire a été acceptée. Le conseil municipal doit voter le budget, 80 millions de francs, ces prochaines semaines. Les travaux débuteront cet été et devront s'achever pour la rentrée scolaire 2013.
Grands Esserts : Le 11 mai à 17h00 aura lieu une séance d'information publique à la salle communale du premier atelier d'étude. La zone des Grands Esserts n'a toujours pas été déclassée (zone agricole). Le Conseil administratif ne veux pas spécialement bloquer ce projet mais désire que le chantier de la couronne veyrite (Grand Salève) soit d'abord terminé avant de prendre position sur ce projet; il ne veut pas d'une cité dortoir. Le Conseil d'Etat est bien conscient du problème de mobilité que va engendrer une telle construction (1'200 logements).
Sécurité : Grâce aux patrouilles et aux caméras de surveillance, le bilan reste positif. Cependant, il y a encore beaucoup de cambriolages, le Conseil administratif veux se pencher sur ce problème.

Monsieur **Luc Malnati**, Conseiller administratif de Veyrier, s'exprime sur les trois points suivants :

Chemin Baumgartner : Suite à beaucoup de plaintes relatives à la circulation de ce chemin, le Conseil administratif prendra une décision fin juin sur le maintien de l'interdiction de circuler.
Chemin Sur-Rang : Monsieur Malnati nous informe que l'aménagement de ce chemin a servi de test afin de l'appliquer pour toute la couronne villageoise. Les statistiques sont très bonnes, les dépassements de vitesse ne dépassent guère les 5 km/h.
Chemin de Pinchat : Vu la difficulté de croiser avec le bus sur ce chemin, le Conseil administratif aimerait élargir la route en abattant les chênes; le propriétaire du champ refuse cependant de rentrer en matière pour l'instant.

Monsieur **Marc Nobs**, Maire de Carouge, s'exprime sur les différents projets d'urbanisation de la Ville de Carouge :

Route de Drize : Un agrandissement de la route se fera du Rondeau jusqu'à la route de Troinex (niveau Clair-Bois). C'est un projet de qualité, qui permettra une nette amélioration pour les usagers.
Moraines : Le déclassement a été fait en zone 4a. La construction d'immeubles a déjà commencé; ils feront 15 mètres de haut. Par contre, du Rondeau en direction du chemin Fillon, M. Nobs assure que plus les immeubles seront bâtis vers le haut de Pinchat, plus le gabarit sera bas. L'Université a fait un projet concernant la parcelle du chemin Vert.
Vieux-Carouge : Le Conseil administratif veut créer une zone de rencontre et non une zone piétonne, c'est pourquoi il a décidé de mettre cette zone à 20 km/h.

Monsieur **Jean-Pierre Aebi**, Conseiller administratif de Carouge, précise :

225ème anniversaire de Carouge : le 31 janvier 1786, le roi Victor-Amédée III, Roi de Sardaigne et Prince de Piémont, signe la lettre patente qui érigea le bourg de Carouge au statut de ville royale. La manifestation se déroulera du 1er au 11 septembre, principalement sur la place de Sardaigne transformée et décorée en copiant la place de Saint-Carlo à Turin. Trois villes, à savoir Turin, Nice et Champéry, seront aussi représentées à travers différents stands. Nous pourrons aussi visiter des endroits insolites. Le Conseil municipal a débloqué un budget de 2 millions pour cette fête, mais la plupart de l'infrastructure sera réutilisable pour d'autres manifestations carougeoises.
Sécurité : Carouge a les mêmes préoccupations que Veyrier. Carouge subit beaucoup de cambriolages, trafics de drogue et vandalismes en tout genre. Cependant, le Conseil municipal vient de voter un crédit pour la vidéosurveillance, ce qui fera que Carouge sera la première commune à mettre des caméras sur des lieux publics (à Veyrier elles sont seulement dans les écoles). Carouge compte 15 policiers municipaux de service entre 7h00 et 00h00, lesquels travaillent étroitement avec la police municipale de Veyrier.

Après une séance de questions-réponses, **Marc Imhof**, membre de l'AIP, informe l'assemblée que l'AIP a été crée en mars 1912 dans le but de relier le plateau de Pinchat à Carouge et afin de développer une zone villa dans ce lieux privilégié. En 2012, l'association fêtera donc un siècle de vie. A cette occasion, l'AIP organisera une manifestation particulière (voir article dans ce journal).

Virginie Benoist

Site web de l'AIP

N'oubliez pas de consulter notre site pour avoir plus d'informations:

https://sites.google.com/site/aipinchat/

Simplifiez-vous la vie et mettez ce lien parmi vos favoris !

L'agrandissement de la crèche de la Cigogne

La crèche de la Cigogne va s'agrandir pour passer de 48 à 80 places ! Actuellement, 26 places sont réservées pour les habitants de la commune de Veyrier mais, après les travaux, nous bénéficierons de 30 places supplémentaires. Considérant la liste d'attente des parents qui souhaitent placer leurs enfants dans une crèche, ces nouvelles places seront les bienvenues. Les places restantes seront reparties entre: Troinex 10, Carouge 5, Bardonnex 6 et 3 places pour l'Hospice General. La fin des travaux est prévue pour la fin de l'année et la mise en exploitation devrait suivre immédiatement.

Pour le moment, la Cigogne est la seule crèche sur le territoire communal. Elle est située sur la route de Veyrier à Vessy. Elle est gérée par l'Hospice General et les communes de Bardonnex, Carouge, Troinex et Veyrier.

La crèche accueille des enfants de 4 mois jusqu'à 4 ans pour une fréquentation régulière, toute la journée ou à temps partiel avec repas et sieste, ceci pendant toute l'année, exceptée une fermeture annuelle d'environ un mois en été et entre Noël et Nouvel-an. Les enfants sont encadrés par du personnel qualifié, répondant en tout point aux exigences des autorités cantonales compétentes.

Les travaux et améliorations

La crèche se dote d'un nouveau bâtiment ultra moderne comprenant 2 niveaux. Au sous-sol, lumineux et spacieux, il y a une cuisine, une salle à manger ainsi qu'une salle de psychomotricité. Ces salles sont conçues de manière à n'en faire qu'une en cas de besoins tels que des manifestations avec les parents. Au rez, il y a 2 espaces de vie, chacun doté de sanitaires, accueilleront 32 enfants de 18 à 36 mois.

La structure existante ne subira que peu de transformations, qui seront essentiellement réalisées cet été. Marie Do Cots, la Directrice de la Cigogne qui travaille à la crèche depuis 1978, se réjouit de la modernisation des locaux . Les enfants de moins de 18 mois seront mieux pris en charge avec la création d'un dortoir supplémentaire.

Les repas servis correspondent aux exigences diététiques promues par le Service Santé de la Jeunesse.

Bref historique

Il a fallu de longues années de travail, de persévérance et la collaboration de personnes convaincues et passionnées pour que « La Cigogne » prenne enfin son envol.

De 1978 à 1990, LE SAPIN BLEU est le nom de cette structure alors destinée aux enfants du personnel de l'Etablissement Médico-social (EMS) de Vessy.

En 1993, LA CRECHE DE VESSY vient de naître. D'abord réservée aux enfants du personnel de l'EMS Maison de Vessy, elle est ensuite ouverte à l'ensemble du personnel de l'Hospice Général.

En 1998, la commune de Veyrier, signe la première convention avec la Fondation. D'autres partenaires suivront rapidement: Troinex, Bardonnex, Carouge signeront aux côtés de l'Hospice général et de La Maison de Vessy, partenaire de l'institution jusqu'en juin 2007.

En avril 2002, LA CRECHE DE LA CIGOGNE est née; elle offre 48 places sur 2 niveaux.

Marielena Gautrot

Succès pour notre SPECIAL ELECTIONS

Les Associations de Pinchat et de Vessy (AIP & AIV) ont lancé ensemble, ce printemps, leur 4ème tous ménages «*Spécial Elections* » en présentant 24 candidats, élus ou nouveaux, tous domiciliés sur nos deux plateaux et le moins que l'on puisse dire est que ce soutien et cette action a porté ses fruits.

En effet 13 candidats ont été élus ou réélus ce qui représente plus de la moitié du Conseil municipal, composé de 25 membres depuis que nous sommes considérés comme une « ville », le cap des 10'000 habitants ayant été franchi.

Notre vice-Président, Thierry SCHAFFHAUSER, a obtenu le meilleur score de Pinchat et il est agréable de rappeler que, pour la législature 2010/2011 qui prend fin au 1er juin, c'est une pinchatoise, Marielena GAUTROT, qui a eu l'honneur de présider notre Conseil municipal.

L'AIP, comme l'AIV, sont des associations apolitiques mais nous pensons qu'il est de notre devoir de soutenir nos représentants là où les décisions importantes pour l'avenir de notre commune se prennent c'est-à-dire au Conseil municipal précisément..

Nous comptons sur eux pour nous aider dans notre cause, à savoir le développement maîtrisé de notre belle région et le maintien d'une certaine conception de qualité de vie pour ces deux beaux plateaux que sont Pinchat et Vessy.

Nous les remercions pour leur engagement ces quatre prochaines années et pour l'important travail qu'ils fournissent tant en réunions plénières qu'en commissions.

Gilbert Poujoulat

FIDUCIA-INTERGEST S.A.
SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE

Comptabilité • Fiscalité • Révision

FIDUCIA-INTERGEST S.A.
Rue Joseph-Girard 24 • CH-1227 Carouge • Tél. +4122 310 55 00 • Fax +4122 310 55 02
www.fiducia-intergest.com • mail@fiducia-intergest.com

EMS' Résidence de Drize'

Le 1er juin 2011 a vu l'ouverture de l'**EMS** « **Résidence de Drize** », situé au 61 de la rte de Drize, sur la commune de Veyrier, puisqu'au 1234 Vessy, mais dépendant de la fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex. Une inauguration officielle aura lieu le mercredi 28 septembre 2011, en présence des Autorités cantonales et communales.

Nous ne manquerons pas de vous présenter cette belle réalisation en faveur de nos aînés dans notre prochain numéro du Pinch'actuel de cet automne.

60 chambres individuelles ou pour couples sont proposées selon les derniers critères de convivialité, d'encadrement et d'humanité; un véritable 3 étoiles pour 3ème âge.

Nous souhaitons à son nouveau directeur, Monsieur Pascal BLUM, et à toute son équipe, un lancement plein de succès et de bonheur, tant pour les résidents que pour le personnel.

Gilbert Poujoulat